

Épargne éthique : 4 idées durables pour son argent

Banque éthique, placement responsable, investissement écologique... Voici 4 idées durables pour mettre son argent et son épargne au service de ses valeurs.



Idées pour une épargne durable et éthique

L'argent ne dort jamais, c'est bien connu. Mais que fait-il quand il se repose sur un compte en banque ? Il sert à **financer diverses activités pas toujours recommandables**, comme des centrales à charbon (une catastrophe pour le climat !), des plantations d'huile de palme, l'extraction de métaux (dans des conditions déplorables pour les travailleurs) ou encore les industries de l'armement ou du tabac.

Quand on a un peu (ou beaucoup) d'épargne, on peut choisir de la mettre plutôt au service de ses valeurs. Elle peut ainsi **financer des projets écologiques et éthiques**. Voici 4 idées pour passer à la pratique avec une épargne durable !

Sommaire :

1. [Ouvrir un compte d'épargne dans une banque éthique](#)
2. [Préférer des placements responsables](#)
 - [Se fier au label Financité & FairFin](#)

- [Le label Febelfin, à prendre avec précaution](#)

3. [Soutenir des projets durables](#)

4. [Améliorer son logement](#)

L'épargne des Belges représentait près de 261 milliards d'euros en 2018.^[1] Moins de 1% de ce montant était consacré à des investissements socialement responsables.^[2]

On a cette illusion que l'argent dort tranquillement. Pourtant, chaque euro placé sur un compte d'épargne peut générer jusqu'à un kilo de CO₂. Donc 1000 € investis de façon durable peuvent amener une économie d'une tonne de CO₂ !

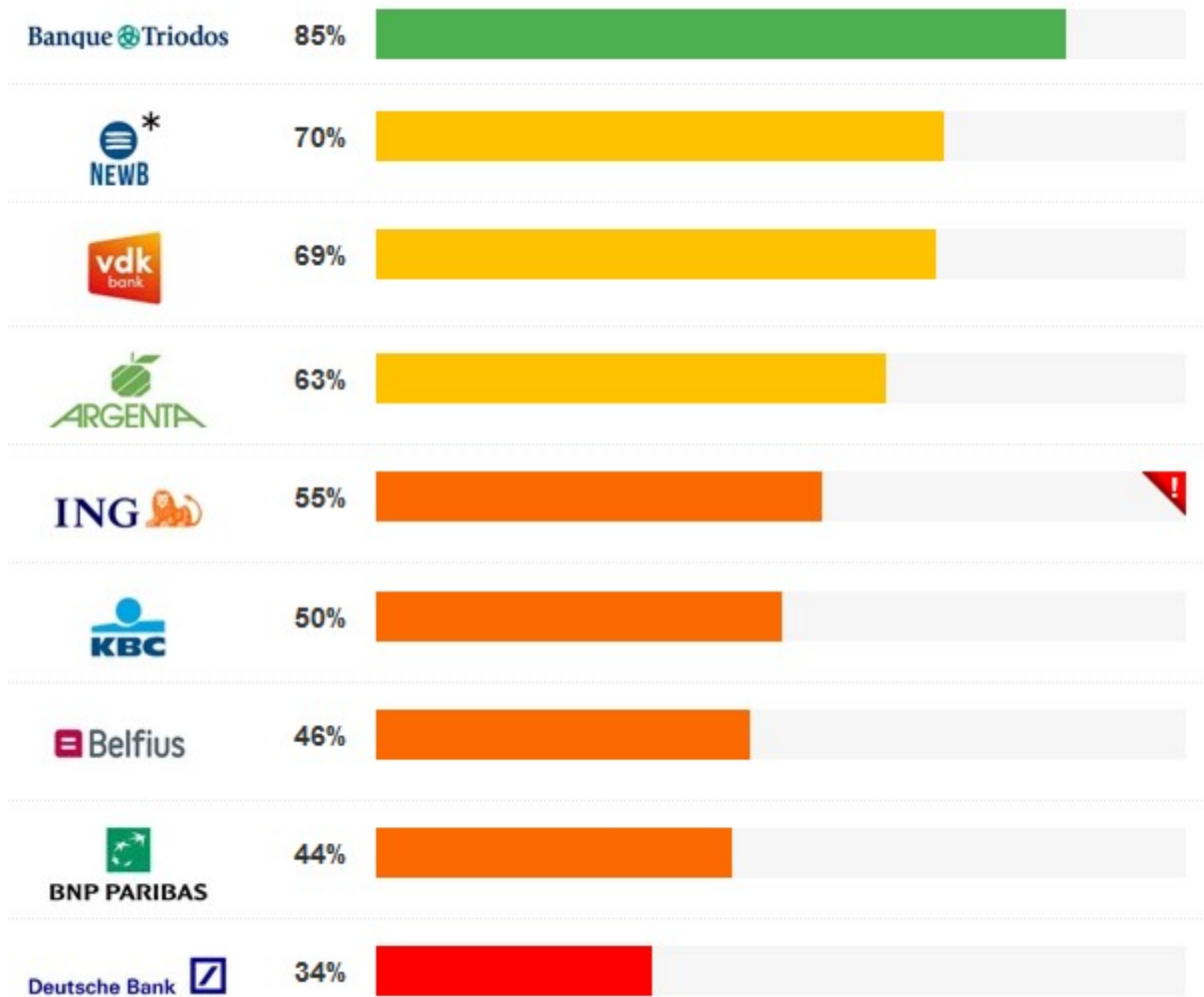
Si on a de l'argent de côté, il est temps de le faire travailler pour un monde meilleur !

1. Ouvrir un compte d'épargne dans une banque éthique

Les banques belges sont de mauvaises élèves en matière de finance durable et éthique, selon le **Scan des banques**.^[3] Cet outil classe les banques d'après 8 critères :

1. Le changement climatique (est-ce que la banque désinvestit les énergies fossiles au profit des renouvelables ?)
2. La nature (la banque a-t-elle une action favorable sur la protection de la biodiversité ?)
3. Les droits de l'homme
4. Les droits du travail
5. La fiscalité et la corruption
6. Les armes
7. La transparence
8. Les rémunérations et les bonus

On y apprend que **les principales banques belges sont mal classées**. Seule Triodos se démarque avec un score moyen de 85%. NewB occupe la deuxième place avec 70%, VDK a 69% et Argenta est quatrième avec 63%.



Classement des banques sur scandesbanques.be, moyenne basée sur 8 critères.

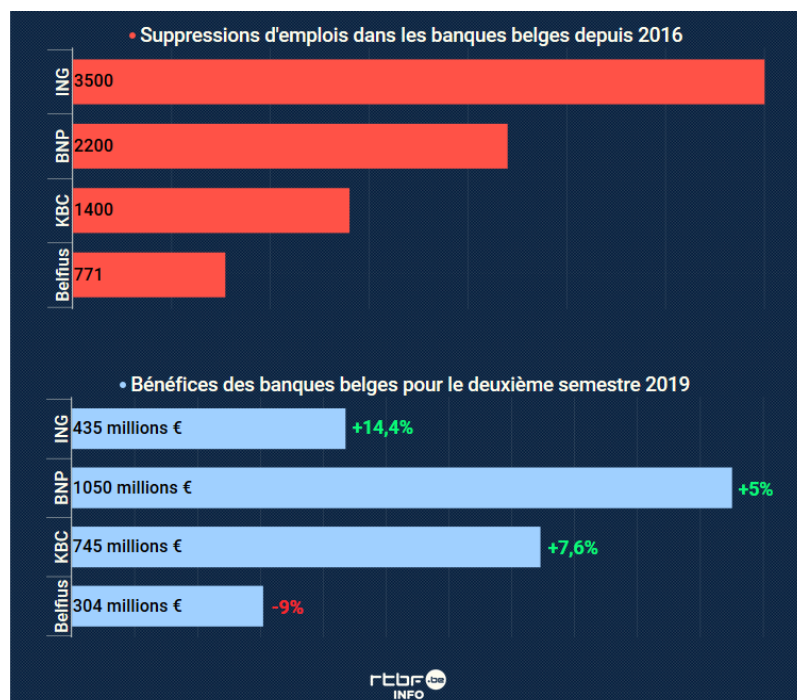
Triodos propose des comptes d'épargne mais pas de compte à vue. On bénéficie donc d'une épargne durable dans une banque éthique mais il faut continuer à recourir à une banque classique pour les opérations courantes. Quant à VDK, le site est uniquement en néerlandais, ce qui suppose d'être bilingue pour bien gérer son argent.

On peut dire que les produits bancaires^[4] solidaires sont limités. Sur financite.be on n'en trouve que six, dont quatre produits Triodos.

Une alternative se profile aussi avec la création de la banque coopérative NewB. Elle veut proposer un autre modèle de banque, qui investit dans l'économie locale et des projets durables, avec des bénéfices pour la société.

> Lire aussi : [Une nouvelle banque éthique en Belgique en 2020 ?](#)

De leur côté, les quatre banques belges le plus connues (KBC, ING, BNP Paribas Fortis et Belfius) font des centaines de millions de bénéfices et licencient pourtant massivement. En cause : l'utilisation plus fréquente des opérations électroniques (self banking, net banking). L'intelligence artificielle pourra remplacer de plus en plus le travail humain.



Source : [RTBF](https://www.rtbf.be/info), septembre 2019

2. Préférer des placements responsables

Au-delà des produits bancaires basiques (compte à vue et compte épargne), il existe une multitude de possibilités pour placer son argent de manière responsable, que ce soit dans une banque ou non.

Se fier au label Financité & FairFin

Financité évalue les produits financiers responsables et solidaires en Belgique. Un outil de recherche est disponible sur son site [Financite.be](https://financite.be)

Avec FairFin, ils ont créé le label Financité & FairFin. Il certifie que le produit dans lequel on investit **finance des activités avec un bénéfice social et/ou environnemental** en se basant sur des critères sociétaux.

Par exemple favoriser la réinsertion de personnes dans la vie professionnelle, permettre l'achat de terres pour cultiver en bio, octroyer des microcrédits pour des projets qui ne trouvent pas de financement dans les banques classiques...



On constate qu'**aucun produit bancaire ne bénéficie du label Financité & Fairfin**. Par contre, on trouve [une multitude de produits de coopératives labellisés](#), par exemple :

- des coopératives actives dans les éoliennes, la biomasse, l'hydraulique (Courant d'air, Coopeos, Émissions Zéro, Nosse Moulin) ;
- des coopératives de réinvestissement comme Credal ;
- des associations actives dans la production alimentaire (Vert d'Iris, Graines de vie, Cycle en Terre, Terre en vue, Agricover) ;
- des entreprises d'économie sociale (Cyreo) ;
- des coopératives actives dans la presse (Medor)

Le principe d'une coopérative est que l'on peut **prendre des parts** et **recevoir un dividende de maximum 6%** en fonction des résultats de la coopérative. **On peut récupérer son argent** après un temps qui est spécifié dans les statuts de la coopérative (par exemple 12 mois). On peut aussi **participer à la gestion de la coopérative** en prenant part aux réunions de l'Assemblée Générale, quel que soit le nombre de parts que l'on possède.

> Lire aussi : [**5 raisons de s'investir dans une coopérative citoyenne**](#)

En septembre 2019, **plus de 250 millions d'euros étaient investis dans une centaine de produits certifiés Financité & FairFin**. Les produits labellisés peuvent prendre différentes formes :

- parts de coopérateurs (action, un titre de propriété d'une partie de la coopérative);
- obligations d'asbl (titre de créance, un prêt fait à l'asbl) ;
- comptes d'épargne ;
- plateformes de crowdfunding.

Les secteurs d'activités principaux sont pour l'instant **les énergies renouvelables et l'alimentation bio**. Les investissements réalisés dans les énergies renouvelables ont permis de produire l'équivalent de la consommation de plus de 30 000 ménages en 2018 et **ont évité l'émission de plus de 48 000 tonnes de CO₂** la même année.

Le label Febelfin, à prendre avec précaution

On a pu découvrir récemment plusieurs publicités de banques classiques, qui communiquent sur leurs investissements durables. À croire que les banques éthiques sont légion et que le particulier a l'embaras du choix pour placer son argent de manière responsable.



Le secteur bancaire a créé son propre **label Febelfin** pour les produits d'épargne et d'investissement. Son objectif : informer correctement les investisseurs sur les types de projets qui sont financés. Il vise à garantir qu'il n'y a pas d'investissement dans des secteurs considérés comme problématiques (tabac, armes, charbon...). Et il promeut une politique de transparence sur des « pratiques socialement contestables » comme le nucléaire, l'évasion fiscale ou la peine de mort. Une [liste 320 produits financiers labellisés par Febelfin](#) a été publiée en novembre 2019.

Mais d'après le réseau Financité^[5], **les critères du label Febelfin ne sont pas suffisamment stricts** : ils laissent trop de possibilités aux concepteurs de produits financiers d'inclure des produits de qualité très inégale. Ainsi, l'absence d'une définition précise de ce qu'est un produit financier durable laisse la liberté à chaque gestionnaire de produits financier de déterminer ce qui est durable ou pas. Or, ce n'est pas son rôle. Et la norme, peu exigeante, **tolère des seuils de 10 % pour les activités les plus controversées**. « Le label n'exclut dès lors ni le pétrole, ni le gaz. Même les entreprises qui exploitent des gisements de gaz de schiste et de sable bitumineux peuvent, malgré quelques restrictions, prétendre être incluses dans un fonds durable. »^[6]

3. Soutenir des projets durables

On peut également soutenir directement des projets via le **crowdfunding** en échange de contreparties propres à chaque projet. Il peut tout autant s'agir d'**investissements** (où l'on peut espérer récupérer son argent avec des dividendes en prime) que **de dons** (dans ce cas, on ne récupère pas son argent).

Les plateformes de financement alternatif doivent être agréées par la FSMA, une liste est disponible [sur leur site](#). On y retrouve [LITA](#) (exemple de projets financés : les centres Mundo - comme celui qui héberge écoconso - , Billy Bike, Do Eat), Ecco Nova ou Raizers.

On peut aussi faire des dons au travers d'une fondation qui organise des appels à projets et les finance ([Fondation Roi Baudouin](#), [Fondation pour les Générations Futures](#), [BePlanet](#) ...).

Bonne nouvelle : on peut bénéficier d'une **réduction d'impôts** quand on fait un don déclaré de minimum 40€ [auprès d'une institution agréée](#), comme par exemple Greenpeace, le WWF, Amnesty International...

4. Améliorer son logement

Si on a un peu d'épargne et qu'on est propriétaire, **ce devrait être une priorité**.

Améliorer son logement, en particulier pour **le rendre plus économe en énergie**, est un **investissement bien plus intéressant que de laisser son argent en banque**. On dépense en moyenne 1200 €/an en chauffage. Or, rien qu'isoler son toit permet de réaliser jusqu'à 30% d'économies. Et les primes permettent d'alléger les dépenses et de rentabiliser les travaux encore plus rapidement.

La rénovation multiplie aussi les vertus : gain de confort, diminution des consommations (avantage financier et pour le climat), création d'emplois...

> **Lire à ce sujet :**

- [10 choses à faire pour économiser l'énergie chez soi](#) (en particulier isoler et installer un chauffage efficace)
- [Pourquoi envisager une rénovation basse énergie ?](#)

Si on a un toit correctement orienté, **installer des panneaux photovoltaïques** peut aussi s'avérer un excellent placement : l'investissement est rentabilisé en 6 à 7 ans et, après, on bénéficie d'électricité gratuite pendant 20 ans.

> **Lire aussi :** [Est-ce rentable d'installer des panneaux photovoltaïques ?](#)

[1] Pas répartis très également malheureusement...

[2] [L'investissement socialement responsable en Belgique](#), Financité, juin 2019

[3] [Scan des banques](#) est un outil créé par des associations comme Oxfam, Amnesty, le CNCD, Financité ... pour éclairer les citoyens sur les pratiques des banques

[4] Ces produits bancaires sont les comptes épargne, les fonds de placements et les assurances.

[5] Analyse de Financité « [Finance verte ou durable : vers de nouveaux labels fiables pour le particulier ? Le cas du label durable de Febelfin](#) »

[6] Ibid.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/node/5579>